

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018-2022

MISSION

Soutenir et promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Mettre à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur d'activités. Dans la poursuite de sa mission, la société attache une importance particulière au développement du secteur primaire.

VISION

La performance et l'innovation au service de la clientèle

VALEURS



ENJEU 1 : Des entreprises agricoles et agroalimentaires durables et prospères

ORIENTATION 1 Contribuer au développement économique des entreprises

Objectif 4 Appuyer le développement durable en entreprise

Nombre d'entreprises agricoles clientes ayant bénéficié d'une mesure de soutien spécifique aux pratiques agroenvironnementales ou socialement responsables

Référence 2017-2018	Cible 2019-2020	Cible 2021-2022
426 entreprises	1 300 entreprises	1 500 entreprises

Montant des valeurs assurées en production biologique au programme ASREC

Exercice	Référence 2017-2018	2019-2020	2021-2022
Année d'assurance	2017	2019	2021
Cibles	40,1 M\$	88 M\$	100 M\$

ENJEU 2 : La performance organisationnelle

ORIENTATION 2 Renforcer l'expertise et l'innovation

Objectif 9 Intégrer des pratiques de gestion écoresponsables

Niveau d'intégration du développement durable en fonction de la norme BNQ 21000

Exercice	Référence 2017-2018	Étalonnage	2019-2020	2021-2022
Cibles	3/5	3/5	3,3/5	3,5/5

ORIENTATION 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

1. Mettre en place des mesures visant la réduction de l'utilisation des ressources ou l'amélioration de la gestion des matières résiduelles.

- Nombre de mesures mises en œuvre
 - Une mesure annuellement
- Quantité de ressources utilisées ou de déchets générés pour chaque mesure mise en place
 - Diminution d'au moins 10 % par mesure



2. Réduire la production de gaz à effet de serre (GES) générés par la flotte des véhicules de l'organisation.

- Pourcentage de réduction des GES comparativement au niveau évalué en 2009-2010
 - 57 % d'ici 2021-2022



3. Mettre en place annuellement au moins une mesure visant à encourager la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés.

- Taux d'utilisation, par les employés, d'un mode de transport collectif et actif comparativement au taux de 2018-2019
 - Augmentation de 5 % en 2021-2022



4. Actualiser la Politique d'acquisition et de disposition écoresponsables afin d'introduire des considérations écoresponsables dans toutes les sphères d'activités de l'organisation en y intégrant un volet de gestion des matières résiduelles et de disposition des équipements de fin de vie.

- Adoption de la Politique d'acquisition et de disposition écoresponsables révisée
 - Mars 2020
- Proportion des acquisitions de biens faites de façon écoresponsable au siège social de La Financière agricole
 - En 2021-2022, proportion égale ou supérieure à la proportion établie en 2019-2020



5. Poursuivre la mise en œuvre de la Politique interne sur la prise en compte des principes de développement durable dans les dossiers structurants de l'organisation.

- Pourcentage des dossiers structurants déposés au comité de direction et au conseil d'administration ayant fait l'objet d'une prise en compte de principes de développement durable
 - 100 % annuellement
- Nombre d'outils de gestion mis en place ou adaptés permettant à l'organisation de s'assurer que ses actions structurantes ont fait l'objet d'une prise en compte des principes de développement durable
 - Un outil annuellement à compter de 2019-2020
- Mise en place et diffusion d'une formation avancée sur les principes de développement durable pour les personnes-ressources de l'organisation
 - Mars 2020



6. Intégrer aux formations sur les principales productions agricoles des objectifs pédagogiques spécifiques aux pratiques agroenvironnementales et socialement responsables.

- Pourcentage des formations offertes sur les principales productions agricoles qui intègrent un volet pédagogique sur les pratiques agroenvironnementales et socialement responsables
 - 100 % à partir du 1^{er} septembre 2018
- Pourcentage des employés concernés ayant reçu au moins une formation qui intègre un volet pédagogique sur les pratiques agroenvironnementales et socialement responsables
 - 30 % des employés concernés d'ici 2021-2022



7. Soutenir la création et le développement d'entreprises agricoles avec une offre de financement adaptée et flexible afin de favoriser une production agricole diversifiée dans toutes les régions du Québec.

- Approbation d'un nouveau produit de financement pour soutenir la création d'entreprises agricoles (garantie de prêt levier)
 - Mars 2019
- Nombre d'entreprises ayant bénéficié de la garantie de prêt levier à partir de l'année 2019-2020
 - 20 entreprises annuellement



Légende



Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020



Activité incontournable de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020



Plan stratégique 2018-2022



Politique bioalimentaire 2018-2025



Orientations gouvernementales en matière de diversité biologique

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018-2022

MISSION

Soutenir et promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Mettre à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur d'activités. Dans la poursuite de sa mission, la société attache une importance particulière au développement du secteur primaire.

VISION

La performance et l'innovation au service de la clientèle

VALEURS



ENJEU 1 : Des entreprises agricoles et agroalimentaires durables et prospères

ORIENTATION 1 Contribuer au développement économique des entreprises

Objectif 4 Appuyer le développement durable en entreprise

Nombre d'entreprises agricoles clientes ayant bénéficié d'une mesure de soutien spécifique aux pratiques agroenvironnementales ou socialement responsables

Référence 2017-2018	Cible 2019-2020	Cible 2021-2022
426 entreprises	1 300 entreprises	1 500 entreprises

Montant des valeurs assurées en production biologique au programme ASREC

Exercice	Référence 2017-2018	2019-2020	2021-2022
Année d'assurance	2017	2019	2021
Cibles	40,1 M\$	88 M\$	100 M\$

ENJEU 2 : La performance organisationnelle

ORIENTATION 2 Renforcer l'expertise et l'innovation

Objectif 9 Intégrer des pratiques de gestion écoresponsables

Niveau d'intégration du développement durable en fonction de la norme BNQ 21000

Exercice	Référence 2017-2018	Étalonnage	2019-2020	2021-2022
Cibles	3/5	3/5	3,3/5	3,5/5

ORIENTATION 2 : Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable



8. Soutenir les entreprises agricoles dans l'adaptation de leurs méthodes de production afin de tenir compte des attentes des consommateurs, notamment au regard de la santé et du bien-être des animaux d'élevage et dans l'adoption de technologies de production modernes et efficaces sur le plan énergétique.

- Nombre d'entreprises ayant bénéficié du Programme de soutien à l'investissement en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique
- 500 entreprises annuellement



10. Soutenir les entreprises acéricoles dans l'adaptation de leurs installations de récupération et transformation de l'eau d'érable afin de diminuer la teneur en plomb du sirop d'érable.

- Nombre d'entreprises acéricoles du Québec ayant bénéficié du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec (PADEAQ) afin de réduire la présence de plomb dans leur production de sirop d'érable
- 200 entreprises acéricoles d'ici mars 2021



12. Analyser la pertinence d'intégrer des critères d'écoresponsabilité à certains programmes de soutien financier afin de favoriser le développement de modèles d'affaires verts et responsables.

- Dépôt de l'analyse de pertinence
- Mars 2022



9. Encourager les projets de recherche sur les pratiques agroenvironnementales ou les pratiques agricoles socialement responsables.

- Nombre de projets de recherche encouragés par La Financière agricole
- Trois projets d'ici mars 2022



11. Intégrer dans les programmes de La Financière agricole, en collaboration avec les ministères concernés, des mesures de conditionnalité afin de favoriser le développement de modèles d'affaires verts et responsables.

- Intégration de deux nouvelles mesures de conditionnalité dans les programmes
- Mars 2022



ORIENTATION 3 : Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité



13. Soutenir les entreprises agricoles et aquacoles lors de leur transition vers l'agriculture biologique.

- Nombre d'entreprises ayant reçu la bonification du programme Agri-Québec pour la transition biologique
- 100 entreprises annuellement



ORIENTATION 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques



15. Encourager des initiatives ou des organismes communautaires agricoles et agroalimentaires contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

- Adoption d'une stratégie d'engagement communautaire
- Mars 2020
- Nombre d'initiatives ou organismes soutenus
- Au moins quatre annuellement



ORIENTATION 6 : Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités



16. Mettre en œuvre le Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques pour soutenir le dynamisme économique de certains secteurs.

- Nombre d'études technico-économiques réalisées
- Cinq études réalisées d'ici mars 2022



14. Offrir une protection d'assurance spécifique à la production biologique pour toutes les productions couvertes à l'assurance récolte.

- Nombre d'entreprises assurées en production biologique
- 750 entreprises en 2019-2020
- 850 entreprises en 2021-2022)



17. Définir un cadre d'intervention lié aux situations climatiques catastrophiques et exceptionnelles.

- Dépôt du cadre d'intervention
- Décembre 2019



Légende



Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020



Activité incontournable de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020



Plan stratégique 2018-2022



Politique bioalimentaire 2018-2025



Orientations gouvernementales en matière de diversité biologique